

Pratique des baux commerciaux Rédaction des baux commerciaux

Formation Séminaire 15 et 16 octobre
Pôle Stratégie d'entreprise



Formateurs

Pr Hugues KENFACK, Professeur Université Toulouse Capitole, Doyen honoraire Faculté de droit
Programme établi pour l'Association Alta-Juris International en collaboration avec Maître Hubert EVRARD, Avocat, Responsable pédagogique



Objectifs

A l'issue de la journée de formation, les stagiaires sauront construire, rédiger les baux commerciaux et anticiper le contentieux lié aux baux commerciaux

Méthode pédagogique

Formation associant les aspects théoriques et les implications pratiques
Petit groupe (maximum 20 participants), présentiel, pédagogie expositive



Outils pédagogiques

Support pédagogique édité et distribué avant la formation
Moyens techniques : Salle de formation adaptée, vidéo projecteur, Paper Board
Le formateur crée un support pédagogique Powerpoint. Celui-ci est projeté sur écran ainsi que des
Exercices au format Word diffusés en début de séance pour des questions/réponses sur des cas pratiques

Modalités d'évaluation

Questionnaire de satisfaction
Attestation de suivi
Auto-évaluation



Alta-Juris International

2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tél : 01.53.04.08.85

Email : altajuris@altajuris.com

Site Internet : www.altajuris.com

Identifiant SIRET : 438 324 204 00041

Organisme de formation : Certifié QUALIOPI sous le numéro F1612

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755278475 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Public

Avocat et/ou Juriste généraliste



Date, heures, lieu

Jeudi 15 et Vendredi 16 octobre 2026
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00



Siège Alta-Juris International
2 rue de Penthièvre, 75008, Paris



Tarif

Voir la Convention de Formation



Informations

ALTA-JURIS INTERNATIONAL
2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tel : 01.53.04.08.85
Mail : altajuris@altajuris.com



Rédaction des baux commerciaux : clauses par clauses

I – Actualité législative : loi de simplification de la vie économique et bail commercial (Loi n° 2026-403, du 26 mai 2026, de simplification économique, article 62)

- 1 – Mensuralisation des loyers
- 2 – Indexation et révision du loyer
- 3 – Garanties
- 4 – Clause résolutoire
- 5 – Droit de préemption

II – Rédaction des Baux commerciaux : clauses par clauses

- 1 – Clauses de destination des lieux
- 2 – Clause de délivrance et d'entretien
- 3 – Clause de durée
- 4 – Clauses relatives au loyer
- 5 – Clauses de charge
- 6 – Clauses de travaux
- 7 – Clauses relatives à l'occupation et à la jouissance
- 8 – Clauses de cession
- 9 – Clause de sous location
- 10 – Clauses de garanties
- 11 – Clauses relatives aux responsabilités
- 12 – Clauses de renouvellement
- 13 – Clauses résolutoires
- 14 – Clauses de préférence
- 15 – Clauses d'accession
- 16 – Clauses d'arbitrage
- 17 – Clauses sur la protection des données personnelles
- 18 – Autres clauses (fiscalité, solidarité...)

III – Actualité jurisprudentielle

- 1 – Champ d'application du statut
 - Sort du bail commercial portant sur le domaine public
 - Obligation d'immatriculation et locaux indivisibles
- 2 Droit et obligations des parties
 - Obligation de délivrance
 - Obligations relatives aux charges
 - Droit de préférence du locataire commercial
- 4 – Renouvellement du bail
 - Déplafonnement
- 5 – Résiliation
 - Clause résolutoire
- 4 – Compétence
- 5 – Procédure et Prescription